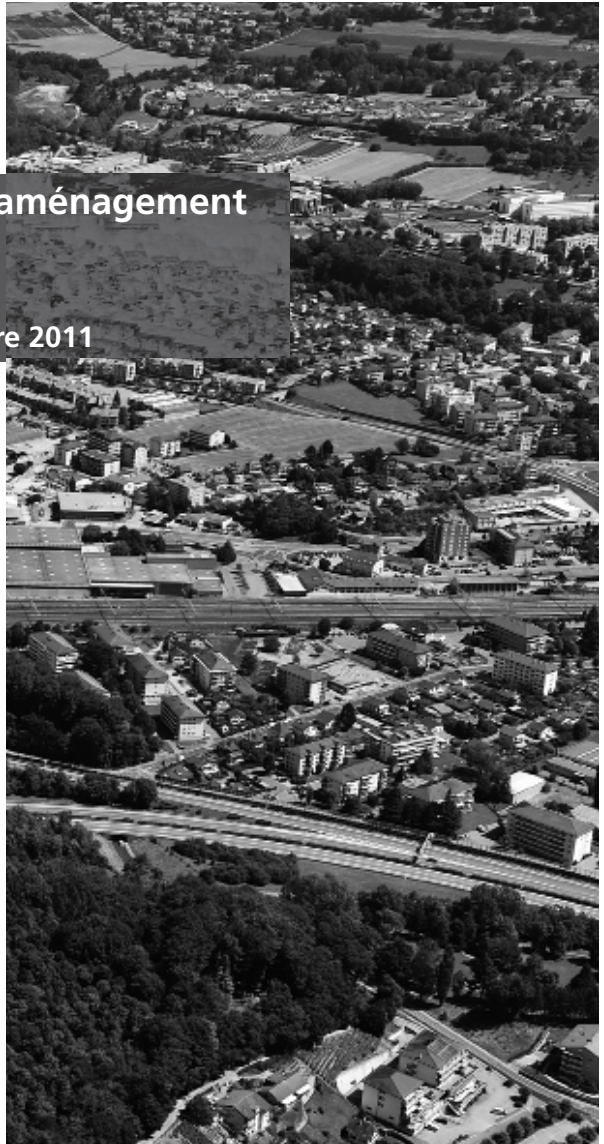


**Introduction à l'aménagement
du territoire**

Lausanne
10, 17 et 24 novembre 2011



Objectifs du cours

Venez-vous d'être élu-e responsable de la commission communale des constructions et/ou de l'aménagement et souhaitez-vous, pour remplir au mieux ce mandat, suivre une formation de base dans ce domaine? Etes-vous parfois amené-e, dans le cadre de votre activité professionnelle, à traiter de questions d'aménagement du territoire pour lesquelles vous n'avez guère de connaissances?

Désirez-vous avoir une vue d'ensemble des différents domaines liés à l'aménagement du territoire? Le cours que nous organisons vous est alors destiné.

Etayé par de nombreux cas concrets, notre cours d'introduction à l'aménagement du territoire offre la possibilité aux représentantes et représentants politiques des communes, au personnel des administrations et à toute personne intéressée de se familiariser rapidement avec les principes de base, les conceptions et les instruments de l'aménagement du territoire. Il peut être ponctué par un examen oral facultatif portant sur la présentation d'un exposé préparé à l'avance sur un thème librement choisi.

Afin d'encourager les échanges d'expériences et d'accroître la qualité du cours, nous limitons le nombre de participants à 24 personnes.

Public cible

- Membres des autorités communales responsables de l'aménagement du territoire, des constructions, des transports, de la nature et du paysage
- Membres des services communaux d'aménagement du territoire, des constructions et de protection de l'environnement
- Nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs des services cantonaux (aménagement du territoire, constructions, protection de l'environnement, tourisme) ou de bureaux d'aménagement
- Membres d'organisations économiques ou de protection de l'environnement

Le cours du mois de novembre 2011 sera axé en priorité sur le canton de Vaud.

Cette formation s'adresse exclusivement aux personnes qui n'ont pas ou très peu de connaissances en aménagement du territoire.

PROGRAMME**Jeudi 10 novembre 2011****09.30 - 12.30****Introduction****Tâches de l'aménagement du territoire et statistiques**

Consommation du sol, besoins d'utilisation du sol

Pesée des intérêts

Buts et principes de l'aménagement du territoire

Méthode de la pesée des intérêts

Instruments d'aménagement du territoire

Vue d'ensemble

*Christa Perregaux DuPasquier, VLP-ASPAN***13.45 - 16.45****Planification fédérale**

Projet de territoire Suisse, conceptions et plans sectoriels

Planification cantonale

Plan directeur cantonal

Aperçu des modifications de la LATC

*Sonia Blind Buri, VLP-ASPAN**Christa Perregaux DuPasquier, VLP-ASPAN**Chantal Dupré, Service du développement territorial, État de Vaud***Jeudi 17 novembre 2011****09.30 - 12.30****Planification communale**

Défis, lignes directrices, conditions cadre, procédé

Contenu matériel et formel du plan d'affectation communal

Analyse des documents par le canton

*Christa Perregaux DuPasquier, VLP-ASPAN**Frédéric Baldy et Philippe Ruegg, Service du développement territorial, État de Vaud*

Jeudi 17 novembre 2011

13.45 - 16.45

Coordination AT-AF

Financement de l'équipement technique et communautaire

Denis Leroy et Philippe Ruegg, Service du développement territorial, État de Vaud
Régis Courdesse, Courdesse et Associés, Ingénieurs et Géomètres SA

Jeudi 24 novembre 2011

09.30 -12.30

Autorisation de construire

Principes juridiques, exercices

Constructions hors zone à bâtir

Principes fédéraux, application au niveau cantonal

Qualité du site construit et du paysage

Encourager la qualité du site, protection du paysage, inventaires fédéraux

Sonia Blind Buri, VLP-ASPAN
Christa Perregaux DuPasquier, VLP-ASPAN

13.45 - 16.30

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Protection contre le bruit, protection de l'air

Planification de l'énergie

Stratégies et mesures cantonales vaudoises, effets sur la planification dans les communes

Questions-réponses

Sonia Blind Buri, VLP-ASPAN
Philippe Gmür, Service du développement territorial, État de Vaud

Des modifications de programme demeurent réservées.

Date à définir ultérieurement

Examen final (facultatif)

Examen oral de 45 min. portant sur la présentation d'un exposé préparé à l'avance sur un thème librement choisi. 15 min. d'exposé, 5 min. de questions en rapport avec l'exposé, puis 20 min. de questions sur les matières acquises durant le cours

Sujet et Lieu

Cours d'introduction à l'aménagement du territoire: 10, 17 et 24 novembre 2011

Salle St-Exupéry, Forum «après-demain», chemin Messidor 5-7, Lausanne

Administration du cours

Anne Huber, VLP-ASPAN

Responsables du cours

Christa Perregaux DuPasquier, avocate, VLP-ASPAN

Sonia Blind Buri, juriste, VLP-ASPAN

Participation

Fr. 650.– pour les membres*, Fr. 980.– pour les non-membres

(y compris repas et support de cours)

*membres VLP-ASPAN et de ses sections, c-à-d représentantes et représentants des communes et cantons membres

Les désistements nous parvenant durant le délai d'inscription ne seront pas facturés. Jusqu'à quinze jours avant le début du cours, nous facturerons 50% du coût du cours. Passé ce délai, nous serons contraints de facturer l'ensemble des frais engendrés par l'inscription.

Examen:

Fr. 100.- pour les membres VLP-ASPAN, Fr. 150.- pour les non-membres

Délai et informations

Jusqu'au **13 octobre 2011** en ligne sous www.vlp-aspan.ch/fr/agenda ou par écrit au moyen du talon d'inscription ci-joint. Les inscriptions effectuées en ligne seront immédiatement confirmées. Quant aux inscriptions manuscrites, elles seront prises en considération en fonction du nombre de places disponibles et selon leur date d'arrivée.

Remarques faites lors de précédents cours

«La matière est très intéressante; le cours m'a permis de réaliser la complexité et les particularités des sujets proposés.»

«Bravo pour ce cours qui permet à chacun de trouver des éléments pour ses propres besoins. Les échanges entre participants sont enrichissants.»

«Le support de cours est très utile. Il approfondit tous les points survolés durant le cours. C'est un outil très complet, très appréciable, qui va continuer à me servir de base de référence.»

«Ce cours, très dense, est une excellente approche des problèmes liés à l'aménagement du territoire. Il m'a permis d'améliorer mes connaissances et de trouver, très vite, des applications pratiques.»

«En tant que novice dans ma fonction communale de responsable de l'aménagement du territoire, ce cours m'a été très utile.»

«Ce cours a été enrichissant et instructif, tout en étant plaisant à suivre. La possibilité de passer un examen m'a permis de présenter et d'étayer mes connaissances sur un thème précis, générant des échanges enrichissants à ce propos.»

Association suisse
pour l'aménagement national
VLP-ASPAN
Sulgenrain 20
CH-3007 Berne
Tél. +41 (0)31 380 76 76
Fax +41 (0)31 380 76 77
info@vlp-aspan.ch
www.vlp-aspan.ch